



# Besoin d'une aide au logement ?

## Pour une location

**Les services suivants n'imposent aucune  
ancienneté dans l'entreprise.**

### 1. Vous avez besoin d'une AVANCE ? : « Avance Loca-Pass »

Pour vous aider à financer le dépôt de garantie :

- En vous prêtant somme de 500 € maximum, remboursable sans intérêt ni frais de dossier,
- Durée maximale du remboursement = celle du bail limitée toutefois à 25 mois,
- En cas de départ du logement avant la fin du bail, remboursement anticipé dans un délai de 3 mois
- Compatible avec une colocation (couverture de votre quote-part du dépôt de garantie),
- Présenter la demande au plus tard 2 mois après l'entrée dans le logement.

**Les sommes ainsi avancées devront être remboursées par le locataire à Action Logement.**

### 2. Vous avez besoin d'un GARANT ? : « Garantie Loca-Pass » (Parc Social)

En cas de difficultés, et sous conditions, cette GARANTIE prend en charge le paiement :

- 9 mensualités maximum (loyer + charges locatives uniquement), Loyer CC =< 2 000 €
- Durant 3 ans maximum, et dans la limite du départ du locataire,
- Compatible avec une colocation (couverture de vos propres dépenses),
- Présenter la demande au plus tard 2 mois après l'entrée dans le logement.

**Les sommes ainsi avancées devront être remboursées par le locataire à Action Logement.**

### 3. Vous avez besoin d'un GARANT ? : « Garantie Visale » (Parc Privé)

En cas de difficultés, et sous conditions, cette GARANTIE prend en charge le paiement :

- 36 impayés maximum (loyer + charges locatives uniquement),
- Loyer CC : =< 1 500 € (Paris intramuros) ou =< 1 300 sur le reste du territoire,
- Durant 3 ans maximum, et dans la limite du départ du locataire,
- Compatible avec une colocation (couverture de vos propres dépenses et bail individualisé),
- Cumulable avec l'« Avance Loca-Pass ».
- Présenter la demande avant la signature du bail.

**Les sommes ainsi avancées devront être remboursées par le locataire à Action Logement.**

## Conditions d'attribution de l'aide

	Salarié AUSY < 30 ans	Salarié AUSY >= 30 ans
<u>AVANCE</u> <b>« LOCA-PASS »</b> <b>Parc Social ou Privé</b> Vide ou meublé	- Contrat de Professionnalisation, - Contrat d'Apprentissage, - tout type de Contrat de Travail,  Etudiants salariés = justifier de : - CDD >= 3 mois en cours - ou Convention de Stage de 3 mois minimum - ou statut d'étudiant boursier	Pas de contraintes
<u>GARANTIE</u> <b>« LOCA-PASS »</b> <b>Parc Social</b> Vide ou meublé	- Contrat de Professionnalisation, - Contrat d'Apprentissage, - tout type de Contrat de Travail,  Etudiants salariés = justifier de : - CDD >= 3 mois en cours - ou Convention de Stage de 3 mois minimum - ou statut d'étudiant boursier	Pas de contrainte
<u>GARANTIE</u> <b>« VISALE »</b> <b>Parc Privé</b> Vide ou meublé	- tout type de Contrat de Travail - en cas de CDI confirmé, taux d'effort de 30% à 50%	- promesse d'embauche pour date d'entrée dans moins de 3 mois - Contrat précaire ou CDI en Période d'Essai, - Ancienneté < 3 mois

**Pour en bénéficier, vous devez vous adresser à votre assistante ou à votre hiérarchie.**

**Besoin de déménager ? Consultez le document « MOBILITE Professionnelle »**

**ALTERNANT < 30 ans ? Consultez aussi le document « AIDE spéciale pour les ALTERNANTS »**